
Témoignage de satisfaction de l'Institution Laflesselle à l'effigie de Turgot.

Numéro d'inventaire : 1979.18474

Auteur(s) : Henri Périnet

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Institution Laflesselle (51, Rue Labat Paris)

Imprimeur : Béraud et L'Étienne

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1886

Description : Feuille de papier imprimée recto verso et complétée à l'encre.

Mesures : hauteur : 243 mm ; largeur : 148 mm

Notes : Témoignage de Satisfaction à l'effigie de Turgot décerné à l'élève Henri Périnet, le 18 octobre 1886. Le verso reproduit une biographie de Turgot.

Mots-clés : Récompenses (sauf livres de prix)

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français
ill.

Lieux : Paris



LOUIS XV, LOUIS XVI, RÉPUBLIQUE.

TURGOT

Anne, Robert, Jacques, baron de l'AULNE
Né à PARIS en 1727, mort en 1781.

Ministre et économiste célèbre, était fils d'Etienne Turgot prévôt des marchands sous Louis XV; destiné à l'état ecclésiastique qu'il était résolu à ne point embrasser seulement comme un moyen de fortune, il en fit les études avec un très-grand zèle, tout en s'appliquant aux lettres et aux sciences.

Nommé en 1749 prieur de la Sorbonne, il fit en cette qualité un discours remarquable sur les progrès du genre humain, qui annonçait la direction de ses idées.

L'âge et l'étude ayant développé dans son âme pure et élevée le zèle du bien public, il rentra en 1752 dans la vie laïque et devint l'année suivante maître des requêtes.

Il se fit bientôt une haute réputation de savoir par ses ouvrages sur l'économie politique et par ses relations avec les penseurs de l'époque.

Plein de l'idée qu'un bien immense résulterait pour l'État de l'introduction des réformes qu'il méditait, il aspira ardemment aux fonctions éminentes de l'administration. L'intendant Gournay lui en ouvrit le chemin, et, en 1761, Turgot fut appelé à l'intendance de la généralité de *Limoges*.

Procédant sur une échelle restreinte, il parvint à mettre en pratique ses théories, et montra que pour déployer de grands talents l'homme n'a pas besoin d'être sur un grand théâtre.

Les corvées supprimées, la construction de canaux et de routes nouvelles, la répartition de l'impôt rectifiée par le cadastre, les encouragements donnés à l'agriculture, des mesures sanitaires et d'autres innovations toutes dirigées vers l'amélioration de l'état des artisans et des pauvres cultivateurs, telles furent les singularités qu'eurent à lui reprocher les autres intendants de province.

Il fonda aussi la grande industrie du *Limousin* en établissant une manufacture de porcelaines à *Limoges*.

Le succès de sa bonne administration le désigna à Louis XVI, qui l'appela en 1774 au ministère de la marine, et un mois après, au contrôle général des finances.

Doué d'un caractère ferme, d'un génie lent, mais opiniâtre, Turgot s'appliqua résolument à combattre les abus; mais ses réformes échouèrent par la résistance du clergé, de la noblesse et de la haute finance, intéressés à conserver tous les genres d'abus que le ministre austère voulait détruire.

Par l'abolition des corvées et de tous les usages de la féodalité, l'égalité répartition de l'impôt territorial, la liberté de conscience, la réforme du code criminel, la liberté du commerce, etc., Turgot avait proposé au roi l'initiative de la révolution; le plus vil de tous les intérêts, la cupidité des privilégiés fit rejeter ces propositions dont l'acceptation eût épargné tant de maux.

Le 12 mai 1776, Turgot reçut sa lettre de renvoi.

Les hommes comme lui ne regrettent le pouvoir que parce qu'ils perdent les moyens d'être utiles à leur pays et à l'humanité. Il écrivit à Louis XVI une lettre noble et ferme, où l'on sent l'honnête homme et le bon citoyen.

«J'ai fait, Sire, disait-il, ce que j'ai cru de mon devoir, en vous exposant les difficultés de la position où j'étais et ce que je pensais de la vôtre. . . Tout mon désir est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu, et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas, et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille, et pour vous et pour vos peuples, qu'ils se sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance.

31

BERAUD et L'ÉTIENNE, imprimeurs-éditeurs,
Paris, 51, avenue d'Orléans.

Librairie Aug. BOYER et C^{ie}, rue St-André-
des-Arts, 49, à Paris.

